



**Conférence EmiratExpat Santé**  
**Alain-Pierre MIGNON, Président de la CFE**  
**Pierre Tinet, Directeur de la CFE**  
**Josette Roussel, Assurance Santé Monde**  
**Ghassan Wazen, CEO MSH**  
**Jeremy Thiriot, VYV IA**  
**David Merlier, Swisslife**  
**Chafic Hourri, DIC**

**6/7 octobre 2019**



Une couverture complète



La continuité de vos droits



Le meilleur réseau de soins



Dans le monde entier



# S'EXPATRIER AUX ÉMIRATS ARABES UNIS

# S'expatrier aux **Emirats Arabes Unis**

+ 25 000  
Français expatriés

- Les Emirats Arabes Unis attirent de plus en plus les jeunes talents et les entreprises dans ce pays à fort potentiel.
- Pour s'expatrier aux EAU, l'obtention du visa est conditionné par une couverture santé locale.
- Jusqu'à présent, la CFE n'était pas reconnue comme une assurance santé locale. Les personnes devaient supporter le **coût de 2 assurances**.
- Désormais, avec **EmiratExpatSanté**, la **CFE, Assurance Santé Monde** et **Dubai Insurance Company** proposent un produit complet, **100% conforme aux obligations locales**.



# La solution santé : **Emirat**Expatsanté



Caisse des Français de l'Étranger



Assurance Santé Monde

# Emirat**Expatri***Santé* : pour tous les expatriés



De 18 à 74 ans inclus



Être français ou européen



Seul ou en famille



Partout dans le monde



Salarié ou non salarié

# EmiratExpatsanté : une assurance complète

## Un pack base + complémentaire conforme à la réglementation locale



- Un pack qui assure une prise en charge jusqu'à 100% des frais réels avec assistance et rapatriement sanitaire inclus.
- Tiers payant total pour toutes les dépenses de santé aux EAU.
- Un partenariat avec un assureur local → condition de l'obtention d'un visa d'immigration.
- Un guichet unique (Bulletin d'adhésion unique, appel de cotisation groupé (CFE + ASM), liquidation intégrée des demandes de remboursement de soins) → Un seul interlocuteur pour l'assuré

# EmiratExpatSanté : des garanties modulables

- Une couverture complémentaire avec **3 niveaux de garanties** :
  - ✓ Essentiel
  - ✓ Medium
  - ✓ Optimum
- En option pour le salariés, le pack 3 en 1 : « **indemnités journalières - invalidité - capital décès** », en cas d'arrêt de travail, d'incapacité ou de décès.
- Prévoyance : capital-décès toutes causes doublé en cas d'accident/PTIA pour les salariés et non salariés.
- Accès aux meilleurs centres de soins et hôpitaux des Emirats.
- En cas d'opération programmée, possibilité sur accord préalable d'être hospitalisé en France, billet d'avion A/R, classe éco pris en charge par l'assureur.



# Deux offres pour les salariés français expatriés

Pour votre entreprise et vos collaborateurs expatriés, adhérer à la CFE, cela signifie garder le lien avec le régime général de la Sécurité sociale :

- continuité de la prise en charge sans aucun surcoût, pendant toute la durée du séjour hors de France ;
- Suivi de la retraite : la CFE reverse régulièrement les cotisations perçues à l'Assurance retraite qui met à jour le compte individuel de l'assuré.

2 offres indispensables pour les salariés français expatriés :  
Assurance **Retraite** et Assurance **Risques Professionnels**



À PARTIR DE  
**300 €**  
PAR MOIS

## Assurance **Retraite**

Vos employés continuent à cotiser au régime général de retraite, exactement comme s'ils travaillaient en France



À PARTIR DE  
**18 €**  
PAR MOIS

## Assurance **Risques Professionnels**

Vos employés sont protégés en cas d'accident ou de maladie survenant dans le cadre de leur activité professionnelle.

# Assurance retraite

La CFE est le seul acteur sur le marché de l'assurance qui donne aux expatriés la possibilité de travailler à l'étranger sans impact négatif sur leur retraite, et donc la possibilité à leur employeur de maintenir un même niveau d'engagement que pour un salarié non expatrié.

Grâce à l'Assurance **Retraite**, vous cotisez comme en France et vos cotisations sont reversées à l'Assurance Retraite de la Sécurité sociale, qui se charge de mettre à jour le compte individuel retraite de chaque salarié.

Cette offre est faite pour vous si :

- vous avez (ou allez avoir) des salariés Français à l'étranger ;
- pendant cette période, vous voulez qu'ils ne perdent aucune annuité dans le calcul de leur pension de retraite ;
- vous avez des obligations conventionnelles de traitement équitable de vos salariés à l'étranger et en France.



# Assurance **risques professionnels**

Avec cette offre, nous protégeons le salarié lorsqu'un accident survient dans le cadre de son travail, où s'il développe une maladie liée à son exercice professionnel.

Elle leur permet de toucher des indemnités en cas d'arrêt de travail et garantit le versement d'une rente en cas d'incapacité permanente de travail ou de décès.

Cette offre est faite pour votre entreprise :

- quelle que soit la taille de votre entreprise ;
- quel que soit le nombre d'employés expatriés que vous souhaitez assurer.





# Gestion du contrat :

## EmiratExpatsanté



Caisse des Français de l'Étranger



Assurance Santé Monde

# Des adhésions **centralisées**

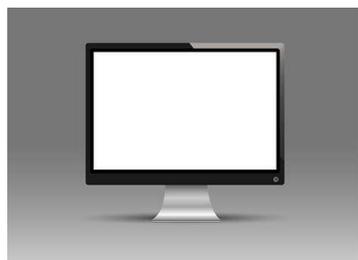
- **Rendez-vous sur le site :** <http://www.assurancesantemonde.com/>
  - Demandez un devis
  - L'offre tarifaire vous convient, souscrivez directement
- **Sur le site de la CFE :** <https://www.cfe.fr/>
  - Sélectionnez EmiratExpat Santé
  - Demandez un devis ou téléchargez le bulletin d'adhésion
  - Finalisez votre adhésion auprès d'Assurance Santé Monde



Dès que votre adhésion est validée, vous recevez  
une carte d'assurance personnalisée.

Dubai Insurance Company est l'organisme local qui assure la  
régularité du produit

# Des remboursements **simplifiés**



## Internet

Connectez-vous sur votre Espace assuré sur [www.msh-intl.com](http://www.msh-intl.com) et rendez-vous dans la rubrique « Demande de remboursement ». Vous pouvez déclarer plusieurs soins et/ou bénéficiaires différents sur la même demande et télécharger toutes vos pièces justificatives.



## Application

Rendez-vous dans la rubrique « **Mes demandes de remboursement** » et déclarez un soin à la fois en remplissant le formulaire. Vous pouvez ensuite télécharger vos **pièces justificatives** ou les prendre directement en photo\* depuis votre smartphone.



## Courrier

Connectez-vous sur votre Espace Assuré sur [www.msh-intl.com](http://www.msh-intl.com) et rendez-vous dans la rubrique « **Demande de remboursement** ». Remplissez votre demande, imprimez la, signez-la et envoyez-la avec toutes les pièces justificatives par courrier à votre centre de gestion.

# Contactez-nous



Tél. 00 33 (1) 48 74 26 86

Du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30  
Prix d'un appel vers un téléphone fixe en France

Pour tous renseignements :  
[contact@assurancesantemonde.com](mailto:contact@assurancesantemonde.com)



<http://www.assurancesantemonde.com/>



Pour nous écrire ou nous envoyer vos documents :  
19 rue La Boétie  
75008 Paris

 [Caisse des Français de l'Etranger](#)

 [Caisse des Français de l'Etranger](#)

 [@CFE\\_com](#)